

Comité consultatif sur l'exercice de la pratique de médecine familiale

Voici mon rapport concernant les activités du Comité consultatif sur l'exercice de la pratique de médecine familiale AdComFP (Advisory Committee on Family Practice) pour l'année 2014-2015.

J'ai été moins actif que j'aurais voulu sur le comité cette année pour des raisons de santé. Je vais donc aussi être absent lors de la réunion du 8 mai à Toronto vu ma chirurgie récente du genou. Je ne pourrai effectivement pas me déplacer sur place mais j'essaierai de joindre la réunion par téléconférence.

J'ai été assez présent lors des demandes d'information continues de la part du Collège concernant tout ce qui touche le pratique de médecine familiale au Canada. Plusieurs sujets sont à l'ordre du jour y compris la façon dont les médecins sont rémunérés, la façon dont les « Medical Home » s'implantent dans les provinces, les vaccinations, la santé mentale, la santé des enfants, etc. Nous sommes constamment sondés 1 à 2 fois par semaine par les membres du comité pour l'écriture des papiers de positions du Collège. Ceci constitue 80% de notre travail actuellement.

Deuxièmement, il y a plusieurs sujets qui demeurent encore un peu tabous dont les positions ne seront pas dévoilées tant qu'il n'y aura pas nécessité de le faire. Par exemple, la position sur la rémunération des médecins est un sujet qui demeure très controversé. Beaucoup de provinces ont adopté des modèles de capitation comme l'Ontario et le Québec pour faire place au modèle de rémunération permettant l'implantation des groupes de médecine familiale et où les médecins sont payés à la fois au nombre de patients vus et au nombre de patients inscrits dans la pratique.

Quoique ces modèles ont été démontrés plus avantageux pour les médecins du côté rémunération, les gouvernements n'ont pas trouvé beaucoup de profitabilité de leur côté et se posent de sérieuses questions quant à la poursuite de ces programmes vu la non productivité associée à un coût plus élevé pour rendre les mêmes services. Notre province étant majoritairement « fee-for-service », soit payement à l'acte, je crois que nous sommes encore dans cette optique pour plusieurs années.

Je crois aussi sincèrement qu'un modèle de « Patient Medical Home » basé sur des médecins qui sont payés à l'acte est possible au Nouveau-Brunswick et pourrait même être encouragé. Plusieurs démarches sont faites en ce sens pour soutenir le travail des infirmières dans les bureaux de médecine familiale avec, espérons-le un jour, la non obligation de fournir une visite en personne aux patients afin de pouvoir facturer un acte fait par une infirmière sous la responsabilité et le contrôle du médecin de famille qui contrôle les soins globaux d'une équipe et d'un panel. Cette possibilité qu'un jour nous puissions voir des patients ainsi qu'en parallèle avec les infirmières qui travaillent avec nous pour améliorer la qualité des soins de notre population sans avoir à craindre des problèmes de fiscalité et/ou de facturation amène un certain vent d'optimisme dans la profession.

L'implantation continue du système informatique de Velante se poursuit. Je n'ai pas les récents chiffres de succès d'implantation totale. Toutefois, il est certain que cela prend beaucoup plus de temps que prévu et que beaucoup d'autres médecins continuent d'utiliser des systèmes parallèles avec succès. Peut-être un jour aurons nous gain de cause et qu'il y aura une façon de faire un interface avec tous ces gens pour qu'ils puissent de parler de façon globale. Cela demeure d'une tristesse quand même organisationnelle.

Je crois que cette année sera ma dernière année sur le comité national vu les termes de 3 ans renouvelables 2 fois, ce que j'ai déjà fait. Je vous tiendrai au courant de la situation afin de trouver un remplaçant si tel est le cas.

J'espère être des vôtres pour la présentation de ce rapport au début juin, mais toutefois mes problèmes de santé récents m'ont contraints à un congé de maladie forcé d'environ 5 semaines. Ce sera tout juste si je suis capable de retourner au travail la semaine de la réunion, alors si jamais je ne peux pas être là, je m'excuse auprès des membres et à la prochaine!